

A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 février 2026 à 14H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	20
Présents	9
Représentés	1
Absents	10

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 10 février 2026 s'est réunie à Saint Avit Sénieur sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr TRENEULE Roger est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 15h00.

DELIBERATION N° 2026_AP_1
Objet : Election du Syndicat

Monsieur le Président rappelle que chaque année, les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mme MALET Raymonde, Mr TRENEULE Roger

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 10 - Voix contre : 0), décide :

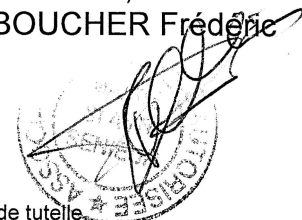
- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - o Mr DUBOUT Philippe
 - o Mr TRENEULE Roger

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TRENEULE Roger



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 février 2026 à 14H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	20
Présents	9
Représentés	1
Absents	10

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 10 février 2026 s'est réunie à Saint Avit Sénieur sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr TRENEULE Roger est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 15h00.

DELIBERATION N° 2026_AP_2
Objet : Rapport d'activité

Le Président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 10 - Voix contre : 0), décide :

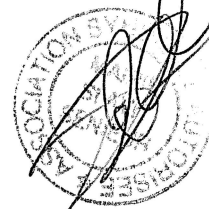
- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TRENEULE Roger



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 24 février 2026 à 14H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	20
Présents	9
Représentés	1
Absents	10

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 10 février 2026 s'est réunie à Saint Avit Sénieur sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr TRENEULE Roger est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_3

Objet : Information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

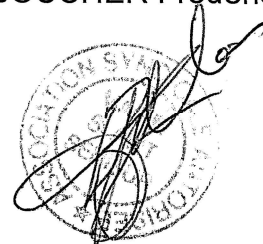
- Charges fixes : 290 € HT/ Module – appel
Appel de 50% au mois d'avril (145 € / module)
Appel de 50% au mois de juin (145 € / module)
- Consommations : 0,25 € HT/ m³ - appel en novembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TRENEULE Roger

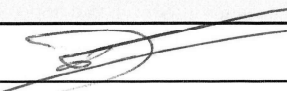
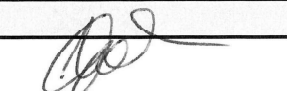
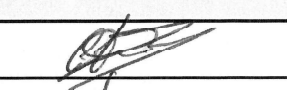
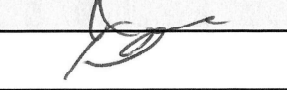
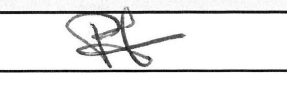
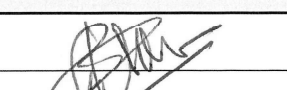
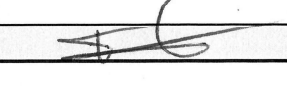


Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



ASA de St Avit Senieur
Mairie 24440 ST AVIT SENIEURAssemblée des propriétaires
du : 24 FÉVRIER 2026

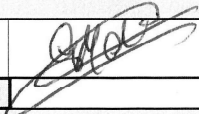
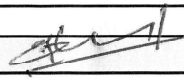
Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
ALLAVENA LAURENT			
- ALLAVENA LAURENT	1,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,50	0,00	
ARMAND SEVERINE			
- ARMAND SEVERINE	5,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	5,00	0,00	
BOUSQUET ALAIN			
- BOUSQUET ALAIN	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
BOUYSSOU BENOIT			
- BOUYSSOU BENOIT	2,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	2,50	0,00	
COMMUNE DE SAINT AVIT SENIEUR			
- COMMUNE DE SAINT AVIT SENIEUR	3,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	3,00	0,00	
COSTE BERNARD			
- COSTE BERNARD	0,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	0,50	0,00	
DELAYRE JOELLE			
- DELAYRE JOELLE	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
DELTEIL CAROLE			
- DELTEIL CAROLE	0,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
DUBOUT PHILIPPE MICHEL			
- DUBOUT PHILIPPE MICHEL	0,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	0,50	0,00	
EARL MARQUEYSSOL			
- EARL MARQUEYSSOL	8,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	8,50	0,00	
GAEC BOUCHER			
- GAEC BOUCHER	5,00	0,00	
- SCEA VERGNOLLE	1,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	6,50	0,00	
GAEC TESTUT			
- MALET RAYMONDE	2,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	2,00	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR Prefecture


024-292400512-20260224-2026_AP_3-DE
Reçu le 25/03/2026

<u>Usager</u> - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
MALET RAYMONDE			
- MALET RAYMONDE	1,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	1,00	0,00	
MARCHES SYLVAIN			
- MARCHES SYLVAIN	2,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	2,00	0,00	
PAMPOUILLE JEAN EDOUARD			
- PAMPOUILLE JEAN EDOUARD	0,00	0,00	Decedé
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
SICARD JEAN CLAUDE			
- SICARD JEAN CLAUDE	0,50	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,50	0,00	
TRENEULE ROGER			
- TRENEULE ROGER	1,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	1,00	0,00	
VIERO ANTOINE			
- VIERO ANTOINE	0,00	0,00	Decedé
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
VLOT HUIBERT			
- VLOT HUIBERT	1,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	1,00	0,00	
	<u>Total sur la Structure =</u>		
	37,50	0,00	

POUVOIR

Je soussigné MALET RAYMONDE, membre de ASA de St Avit Senieur, donne pouvoir à M. *BOUCHER Frederic* de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le 24 février 2026 à 14H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *St Avit Senieur*, le *24 février 2026*.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =